



# COMMUNIQUÉ

## AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE YOGOSHA, ACTEUR DE LA CYBERSÉCURITÉ, DANS LE CADRE DE SA NOUVELLE LEVÉE DE FONDS



Corporate - M&A | 27/01/22 | Julien Wagmann François Richard

Après avoir déjà accompagné Yogosha lors de sa deuxième levée de fonds, August Debouzy a conseillé cette start-up pionnière du Bug Bounty privé en France, dans le cadre de sa nouvelle levée de fonds d'un montant d'environ 10 millions d'euros menée par Tikehau Ace Capital et ses investisseurs historiques OneRagtime et BNP Paribas Développement.

Lancée en 2015, Yogosha a développé une plate-forme qui aide les entreprises à détecter et corriger leurs vulnérabilités avant que des cybercriminels ne les exploitent. Les programmes ainsi créés permettent de tester sa sécurité grâce à une communauté internationale de hackers triés sur le volet, rémunérés en fonction de l'état critique des failles détectées.

Conseils juridiques :

August Debouzy conseillait Yogosha avec une équipe menée par Julien Wagmann, associé, Laure Khemiri, counsel et François Richard, avocat, du département corporate.

Yogosha fait partie de la promotion de 2019 des start-ups sélectionnées dans le cadre du programme Start You Up du cabinet.

---